



INFORMATION A LA POPULATION DE MUR

DECHETTERIE

Modifications à partir du 1^{er} février 2020

Dans la cadre des travaux d'optimisation de la gestion des déchets, une analyse a été réalisée sur tous les sites de collecte du territoire communal.

Lors de cette étude, la nécessité de centraliser certains déchets, afin de réduire les coûts et également d'être en conformité avec les directives cantonales, a été relevée. Le local utilisé pour la déchetterie de Mur étant le seul entièrement fermé, il est donc conforme pour stocker ces déchets particuliers.

Vu ce qui précède, **la Municipalité a décidé d'installer, uniquement sur le site de Mur, les bennes suivantes :**

- **une benne pour récolter les déchets électroménagers, électriques et électroniques pour l'ensemble de la commune** (ces déchets ne seront plus collectés sur les autres sites car, pour rappel, les fournisseurs de tels appareils sont légalement dans l'obligation de reprendre les produits usagers sans obligation d'achat en contrepartie).
- **une benne pour stocker les déchets spéciaux des ménages (peinture, néons, piles, etc).**

Pour éviter du trafic routier, le site sera ouvert pour cette récolte uniquement un soir par mois et durant une heure (jour et horaire à définir).

En conséquence, les autres déchets (verre, papier, carton, PET, Alu-fer blanc, cannettes, piles, capsules Nespresso) ne seront plus récoltés à Mur mais devront être amenés dans les autres déchetteries (Vallamand, Salavaux - Les Rondettes ou Chabrey).

Le compacteur à ordures ménagères restera à l'endroit actuel. Afin de permettre l'accès en tout temps, le local sera séparé en deux parties.

La Municipalité remercie d'ores et déjà la population de Mur de sa collaboration et sa compréhension pour la mise en place de cette nouvelle structure et se tient à disposition pour tout complément d'information.

Salavaux, novembre 2019

La Municipalité

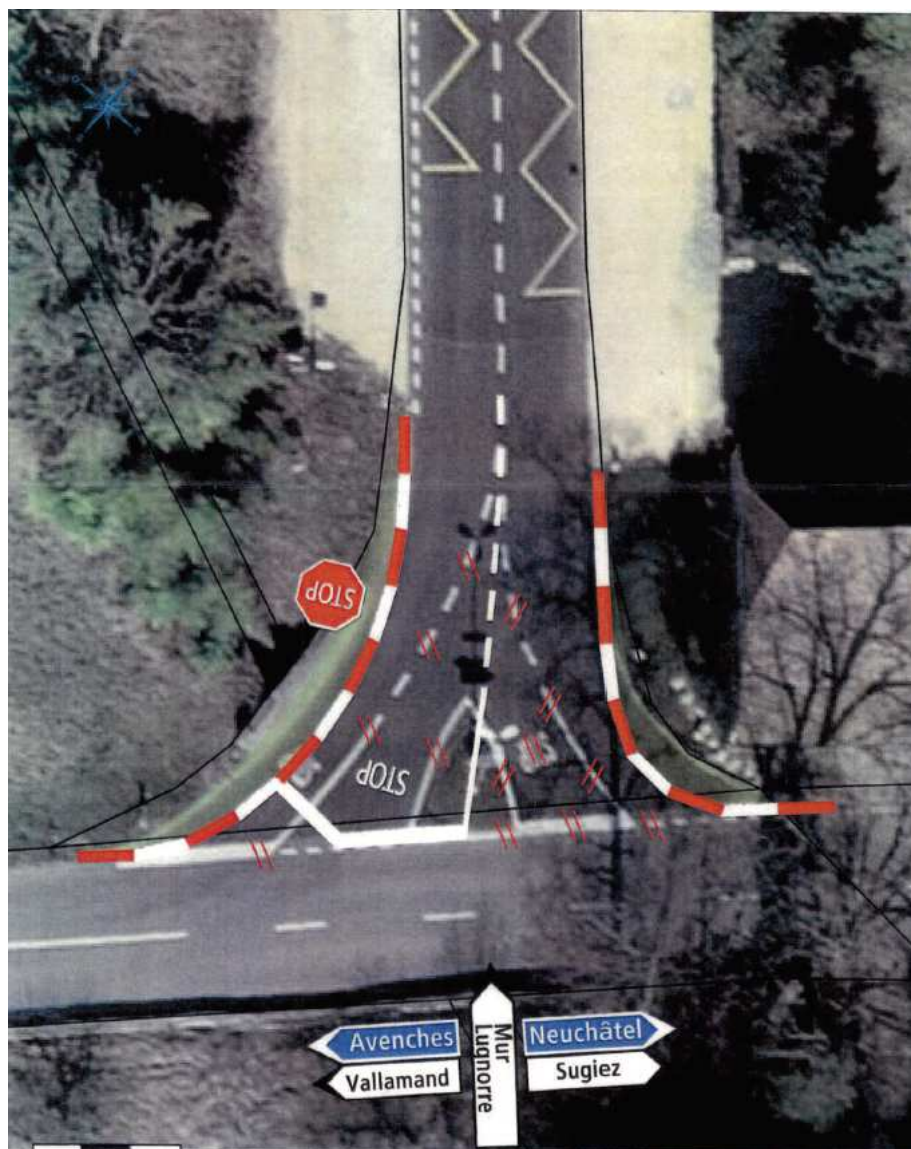




INFORMATION A LA POPULATION DE MUR

CARREFOUR DU HAMEAU DE GUEVAUX (croisement des routes cantonales 502-C-S & 506-IL-S)

Afin d'améliorer la sécurité au carrefour susmentionné, nous vous informons que, **pour une période de 6 mois**, les aménagements suivants vont être mis en place prochainement :



Ces aménagements permettront de déterminer si cette modification est satisfaisante (dans un tel cas, elle pourrait devenir définitive).

